

Stratégie d'intervention du Conservatoire du littoral pour le maintien de la biodiversité littorale en Outre mer



Coordination Magali Cerles
Juin 2007

Avec le concours du Ministère de l'outre mer et de la Fondation Procter&Gamble

- **Etablissement public** créé en 1975 pour mener une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres,
- Membre de l'UICN,
- Au 1er octobre 2010 : **155 sites naturels** d'une superficie totale de **28 000 hectares** sur les 2 624 km de rivages des 8 collectivités d'Amérique et de l'Océan Indien (Saint-Pierre et Miquelon, Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Guadeloupe, Martinique, Mayotte et Réunion),

Le Conservatoire du littoral contribue à la préservation de la biodiversité sur des habitats littoraux très diversifiés, qui s'étendent depuis la mer jusqu'à 500 mètres d'altitude :

- **61 îlets,**
- **23 étangs littoraux,**
- **plus de 19 000 hectares de mangroves, marais et forêts marécageuses...**

Quelle biodiversité « remarquable » ?



Des corridors écologiques



Des habitats diversifiés et vulnérables:
forêts inondées, mangroves, forêts primaires, étangs...



Des espèces rares, endémiques

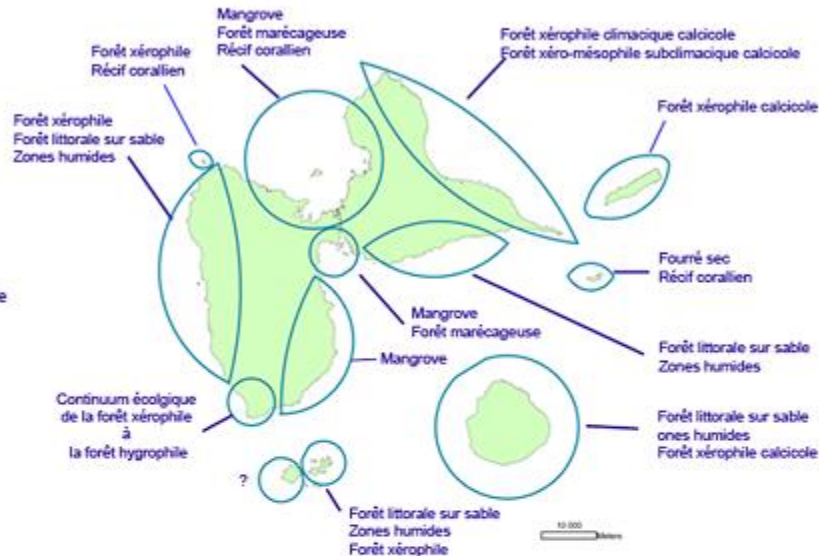
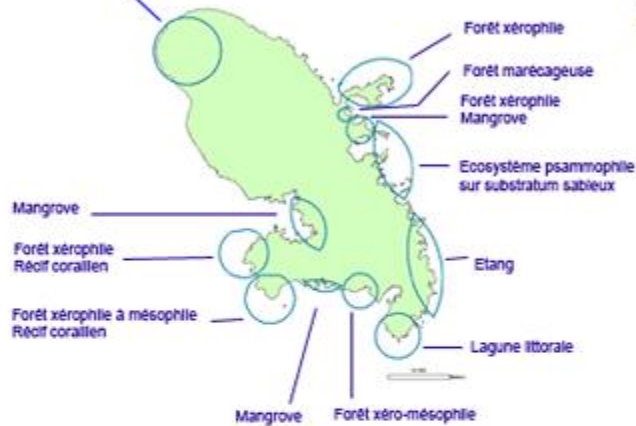


Les habitats remarquables signalés sur les sites: 76

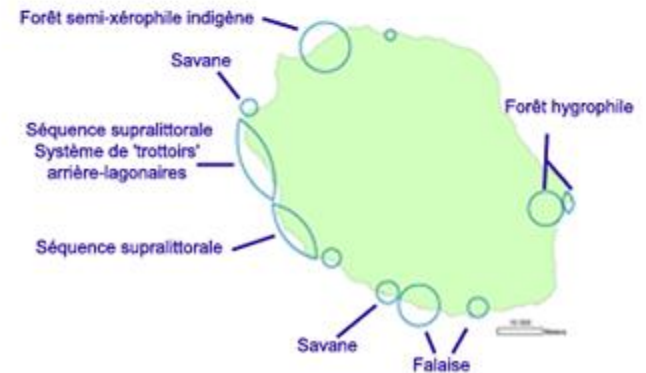
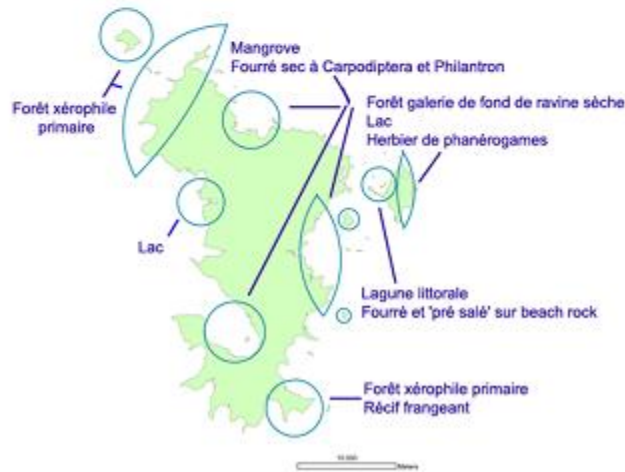
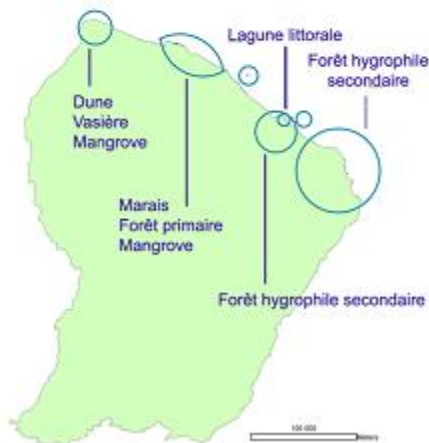
Les habitats remarquables signalés sur les sites CEL



Continuum écologique
de la forêt xérophile
à
la forêt hygrophile
climacique à subclimacique



Forêt xérophile
Salines et étang
Récif corallien





402 espèces protégées

116 espèces endémiques, dont 58 strictement endémiques

34 espèces menacées, dont 15 classées en danger d'extinction

56 espèces rarissimes



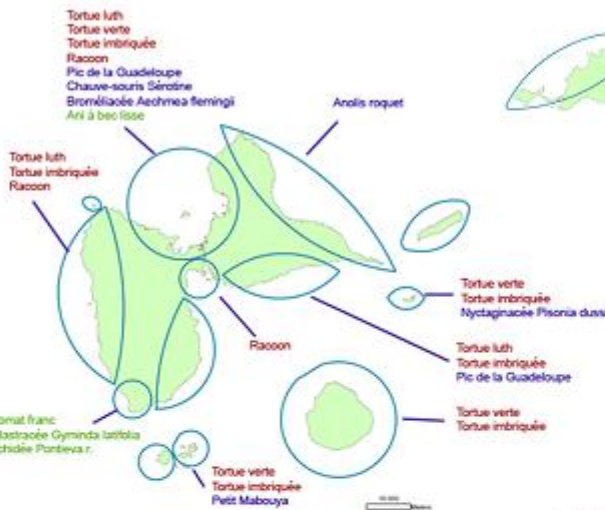
Les espèces remarquables signalées sur les sites: 726

Les espèces remarquables signalées sur les sites

Rouge: Espèces menacées classées "en danger" et "en danger critique d'extinction" dans la liste rouge UICN

Bleu: Espèces strictement endémiques

Vert: Espèces considérées comme rarissimes



Les pressions exercées sur les sites

Certains espaces et espèces protégés sont encore fortement menacés: les peuplements forestiers, altérés, appauvris

Pour certaines espèces animales :
perte de leur habitat et/ou de leurs ressources alimentaires



Quels enjeux et quelles interventions ?

Pour définir les enjeux et engager des actions de préservation prioritaires sur les rivages remarquables, le Conservatoire du littoral a lancé en 2007 une étude intitulée « *Orientations stratégiques pour la biodiversité sur ses sites outre-mer* » (Cerles M., 2007) :

- Premier état des lieux de la richesse biologique connue sur les sites protégés par le Conservatoire du littoral,
- Elaboration et enrichissement d'une **base de données** rassemblant toute la connaissance jusqu'alors inventoriée.



Un état des lieux des connaissances de la biodiversité à partir des caractéristiques « remarquables » des sites

Recherche bibliographique à partir de **118 ouvrages**:

→ Identification des Habitats, Faunes et flores remarquables

→ Identification des enjeux de biodiversité

Une stratégie de biodiversité concertée

Audit auprès de **118 acteurs**: institutionnels, politiques, scientifiques, associatifs, gestionnaires, usagers

→ Identification des enjeux de biodiversité et des actions à engager prioritairement

Avec...

Une clé d'entrée: des unités de gestion écologique

Pour des sites aux mêmes caractéristiques

Pour identifier et définir:

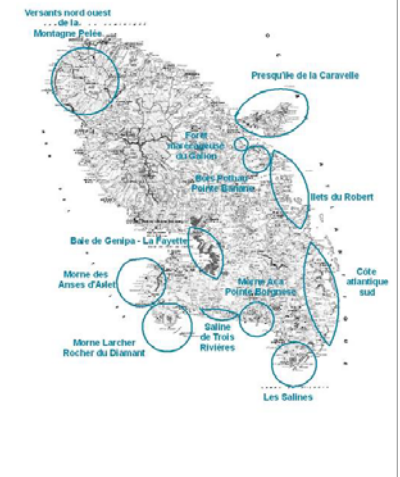
Les pressions

Les enjeux de biodiversité

Les actions à entreprendre



5 axes d'interventions définissent la stratégie du Conservatoire pour la conservation de la biodiversité littorale ultra-marine



5 axes d'intervention

1. Intervention foncière

Des secteurs d'intervention ont été définis pour obtenir des continuums écologiques pour protéger certains espaces et espèces menacés ou remarquables.

La **stratégie à l'horizon 2005-2050** du Conservatoire du littoral couvre environ **70.000 ha pour l'outre-mer**, répartis sur plus de **300 sites différents, terrestres comme maritimes**.

2. Gestion écologique

Pour faire face aux difficultés de gestion et de conservation de ces milieux, facilement accessibles et donc propices au dépôt d'ordures, à la squattérisation, au braconnage ou au défrichement :

- Planifier la gestion,
- Diversifier les actions des gardes,
- Disposer de gestionnaires, poursuivre et diversifier leurs actions,




3. Travaux de conservation ou de restauration écologique


- Maîtriser la fréquentation humaine
- Lutter contre les espèces envahissantes
- Restaurer les zones humides,
 - Conforter la dynamique évolutive naturelle par l'enrichissement floristique d'espèces indigènes ,
etc...



4. Sensibilisation et mobilisation des acteurs



- Sensibiliser les visiteurs aux enjeux de biodiversité, sur la base d'aménagements pédagogiques d'interprétation des milieux, des paysages, de la faune et de la flore,



- Mobiliser les acteurs sur des enjeux communs dans le cadre de réseaux d'échanges et de collaborations



5. Compléments de connaissances

Selon les experts d'outre-mer, il convient **d'engager des diagnostics complémentaires auprès de 60 % des sites** du Conservatoire. Ces inventaires complémentaires sont à réaliser sur certains sites dépourvus de bilans patrimoniaux.

Les priorités d'intervention du Conservatoire

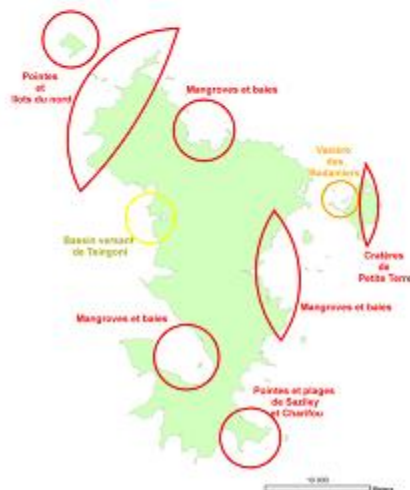
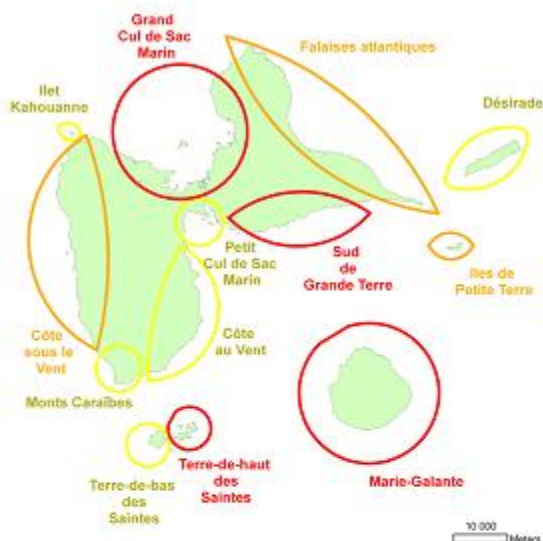
L'urgence des opérations a été évaluée pour chaque site naturel, selon sa valeur patrimoniale et la gravité des pressions que le site subit.

Il faut intervenir en priorité auprès de 42% des secteurs naturels protégés par le Conservatoire du littoral. Parmi ceux-ci, 15 secteurs ont une haute valeur patrimoniale menacée de disparition, pour laquelle il faut mener des actions de préservation ou de restauration.

Les priorités d'intervention : 21 unités de gestion en priorité 1

Les priorités d'intervention

Rouge: priorité A
Orange: priorité B
Jaune: priorité C





A bientôt sur les sites du Conservatoire du littoral !